

## BILAN FONCIER 2024

---

**Référent :** Corsyn Véronique

**Axe PSD :** Aucun lien

**Objectif région :** Aucun lien

**Dernière mise à jour :** 16/04/2025

### PROJETS ASSOCIÉS

---

Bilan Maîtrise Foncière 2024 (*bilan\_maitrise\_fonciere\_2024*) - **2025**

## **ENJEUX**

---

Au 31 décembre 2024, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine protège 391 sites représentant une surface de 8188 ha. Depuis le 31 décembre 2023, 290 ha supplémentaires ont été protégés et la convention relative au camp de la Chaume à Thierville (55) a pu être reconduite avec le ministère des Armées sur 615 hectares.

Concernant les nouvelles protections :

- 164 ha ont été acquis (133 ha de nouveaux sites et 31 ha d'extension)
- 72 ha ont bénéficié d'un bail emphytéotique
- les autres interventions nouvelles résultent de conventions
- certaines opérations sont par nature temporaires et susceptibles de remises en cause

Parmi les nouveaux sites figurent entre autres :

- o la chaume des Neufs Bois et ses milieux associés à Saint-Maurice sur Moselle (88) - 46 ha en propriété et 36 ha en bail emphytéotique
- o les étangs du Muehlwald sur la commune d'Albestroff (57) - acquisition de 23 ha
- o le Bois du Hailbat sur la commune de Jaulny (54) - acquisition de 21 ha
- o l'étang du Cheminel à Lisle en Barrois (55) - acquisition de 14 ha
- o l'étang du Canal à Beaulieu en Argonne (55) - acquisition de 10 ha

Cette année, l'implication particulière d'administrateurs a été déterminante dans l'aboutissement d'opérations de maîtrise foncière, démarches bénéficiant d'un travail d'équipe salariés-bénévoles très fructueux.

68 % des protections sont des protections fortes, propriétés et baux emphytéotiques représentent 5609 ha contre 5373 ha en 2022. Soit 236 ha supplémentaires bénéficiant d'une protection forte.

Plus de la moitié des sites sont des espaces ouverts herbacés, secs ou humides classés dans la catégorie « Landes, prairies et Pelouses »

Les sites d'eaux douces constituent le deuxième grand type de milieux protégé. Il est majoritairement constitué des étangs patrimoniaux lorrains.

C'est dans le département de la Moselle que l'on a protégé le plus de nouveaux sites ces trois dernières années. Et c'est d'ailleurs ce département qui comptabilise le plus grand nombre de sites.

La plus grande surface protégée est en Meuse.

## **OBJECTIFS & ACTIVITÉS**

---

L'objectifs cible de la convention régionale est de 500 ha en 3 ans. En 2024, 58% de l'objectif cible a été atteint.

## SYNTÈSE FINANCIÈRE

### RECETTES

Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>0,00 €</b>

### DÉPENSES

Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>